

Comment déposer sa candidature ?

- Les élèves intéressés et leur famille doivent se rapprocher des CPE du Lycée Henri Vogt
- Le dossier de candidature est à demander ou à venir retirer auprès de l'établissement ou peut-être remis à l'établissement dans lequel l'élève est actuellement scolarisé
- Adressez-vous directement aux équipes du Lycée Polyvalent Henri Vogt pour toute candidature :
Lycée Polyvalent Henri Vogt
12, rue André Malraux
BP10109
55200 COMMERCY
- Les inscriptions au Lycée et à l'Internat auront lieu début juillet 2025
- Vous rencontrerez un(e) CPE afin de lui remettre le dossier d'inscription spécifique

Nuit de l'internat A programmer



Coordonnées

Pour une visite, des réponses à vos questions :
Téléphone : 03 29 91 79 20 (Vie Scolaire)
Courriel : ce.0550008@ac-nancy-metz.fr
Adresse postale : 12, rue André Malraux, BP 10109 55200 COMMERCY
Site internet : <https://lyc-vogt-commercy.monbureaunumerique.fr/>
Facebook: Lycée Henri Vogt (camp scolaire)



Lycée Polyvalent Henri Vogt

Un climat bienveillant
et exigeant propice aux
apprentissages et à
l'autonomie

Un accompagnement
personnalisé

Un partenariat
associatif et culturel
renforcé



L'Internat d'Excellence du Lycée Polyvalent Henri Vogt offre à des élèves motivés et volontaires :

- des conditions de travail favorables ;
- un **accompagnement personnalisé** renforcé par des temps d'étude encadrés par des enseignants et des Assistants d'Education
- un accès aux infrastructures du lycée et de l'internat chaque soir et le mercredi après-midi
- Partenariat avec la **Bibliothèque** et le **cinéma** de Commercy
- des dispositifs portés par le lycée (**stage BAFA, sorties organisées par la MDL, WebTV, temps forts avant les vacances comme le bal, jeux de société, SLAM, sorties cinéma, initiation plongée, salle de musique...**)
- un lieu de socialisation par excellence ;
- des temps consacrés au dialogue permettant notamment, dans bien des cas, de réconcilier les élèves avec l'École et ses représentants.

— Henri Vogt

Un internat pour réussir

— Où ?

Dans un internat situé à 1km du lycée sur le site Monplaisir – 1, rue Monplaisir 55200 Commercy.

— Capacité ?

Structure mixte de 80 places : 2 étages dédiés aux filles et 2 étages dédiés aux garçons. Chaque étage est surveillé par un(e) Assistant(e) d'Education.

— Pourquoi ?

- Offrir à tous les élèves des **conditions optimales de réussite** scolaire et d'épanouissement personnel ;
- Se concentrer sur ses études ;
- Changer de cadre de vie ;
- Être acteur de son parcours scolaire et individuel ;
- Développer l'estime de soi ;
- Devenir autonome et responsable.

— Pour qui ?

Des lycéens qui veulent profiter des infrastructures de l'établissement et de la ville de Commercy tout en leur évitant des temps de transport parfois contraignants.

— Quel coût ?

- Tarif annuel : 1696,32€ € (comprenant hébergement, petits déjeuners, repas du midi et du soir).
- Aides financières possibles sous conditions de ressources : bourses nationales (de droit si déjà boursier), départementales (dossier à élaborer avec un travailleur social), académiques (bourse internat), fonds sociaux; prise en charge complémentaire possible via le montage d'un dossier social.
- Règlement au trimestre avec possibilité de mise en place d'un échéancier.

— Comment ?

- Dossier à remplir et remettre à l'établissement
- Avant toute inscription, le lycée prendra attache auprès de l'élève et ses responsables

— La possibilité de vivre une scolarité épanouissante

L'internat, ce n'est pas seulement un lieu d'hébergement et d'études, c'est aussi la possibilité de vivre une nouvelle scolarité

- en changeant de cadre de vie ;
- en construisant un projet d'orientation ;
- en développant son autonomie et l'estime de soi ;
- en s'épanouissant au contact des autres camarades motivés par une progression scolaire et avec le soutien des adultes.

— Un accompagnement pédagogique renforcé et personnalisé

- Méthodologie et organisation personnelle
- Tutorat sur le temps scolaire ou extrascolaire
- Aide aux devoirs ;

— Des études encadrées

- par des AED ou des enseignants avec une vérification quotidienne ou régulière des devoirs selon les besoins de chacun(e)

— Une ouverture culturelle de qualité

- accès à des animations ou sorties diverses (entre internes, avec la MDL...)

— Une pratique sportive diversifiée

- en liaison avec l'UNSS ou les associations locales et salle de sport attenante

